

Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle de l'ASPALA

Les membres de l'ASPALA se sont réunis en assemblée générale annuelle le mardi 12 avril 2022 sur la convocation du bureau, à la salle Henri Lassons d'Antony, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation du président et du secrétaire de séance
2. Bilan moral et perspectives de l'association
3. Bilan moral et perspectives des commissions
4. Bilan financier
5. Election des nouveaux membres du CA
6. Questions diverses

Document annexé : Présentation_AG_2022_vf

Avant d'entrer en séance, les membres présents ont élargé la feuille de présence. Son pointage fait ressortir 67 membres présents (dont 14 jeunes représentés) et 37 membres représentés par procuration (dont 22 adultes et 15 jeunes), soit un total de 104 membres présents ou représentés sur 405 adhérents.

Selon les statuts du club, l'Assemblée Générale ordinaire, pour être tenue valablement, doit se composer d'un cinquième au moins des membres ayant le droit d'en faire partie, soit au minimum 81 membres. Le quorum est donc atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

1. Désignation du président et du secrétaire de séance

La séance ouvre sur la désignation du président et secrétaire de séance : vote à l'unanimité pour Magali PONS comme présidente et Mathilde GROS comme secrétaire

2. Bilan moral et perspectives de l'association

2.1. Bilan 2021

Suite à la rentrée 2021, le club totalise 405 membres dont 46% de grimpeuse à l'ASPALA. Il est constaté une forte progression du nombre d'adhérents : une augmentation de 137% par rapport à 2019, soit 234 membres en plus. Le nombre de jeunes (189 adhérents) tend à rejoindre le nombre d'adultes (216 adhérents).

Ce dernier point s'explique en partie suite à l'ouverture de cours complémentaires grâce à la création de cours enfants en doublons le mardi soir.

Il est à noter que cette organisation est complexe pour les encadrants qui ont dû s'adapter mais ce fut la seule possibilité pour ouvrir des cours jeunes supplémentaires.

Pour rappel, l'année 2021 a été marquée par le COVID :

- De janvier à mai, l'ensemble des créneaux ont été fermés (Couvre-feu & interdictions cours collectifs)
- Le 19 mai, reprise des cours jeunes uniquement (Couvre-feu & interdictions cours collectifs pour les adultes)
- Le 9 juin, reprise de tous les créneaux selon le planning « normal »

Pendant la crise sanitaire, la forte mobilisation des encadrants et bénévoles a permis de continuer à animer le club et à proposer des solutions de grimpes en extérieur.

Egalement, de façon générale, la forte mobilisation des Responsables de Séance (RS) permet d'ouvrir des créneaux supplémentaires pour les grimpeurs autonomes. Un merci général leur est adressé.

En septembre 2021, la rentrée a été presque « normale » avec la mise en place du pass sanitaire et 100% des créneaux ouverts.

Cependant, la rentrée des adultes débutants a dû se faire en 2 temps :

- Les anciens débutants ont eu trop peu de cours sur la saison 2020-2021 afin de devenir « autonome ». De septembre à novembre 2021, ils ont donc suivi des cours complémentaires pour les amener à l'autonomie.
- En novembre 2021, de nouvelles inscriptions ont permis une vague de nouveaux adultes débutants. Ils ont eu des cours jusqu'en février ou avril 2022 le lundi ou le vendredi soir.

Cette organisation fut exceptionnelle, l'année 2022-2023 reviendra à la normale avec des cours pour adultes débutants allant de septembre à décembre.

En plus, un cours adulte débutant a été ouvert le vendredi midi. Celui-ci a bien fonctionné avec une dizaine d'inscrits.

Enfin, depuis octobre 2021, les cours « perfectionnement » pour les adultes autonomes, animés par Alexandre, ont repris le samedi après-midi. Ceux-ci permettent de se perfectionner sur diverses thématiques.

2.2. Faits marquants

❖ Inscription et réinscriptions

- Ouverture des réinscriptions en juillet via un formulaire en ligne et un paiement par HelloAsso
- Ouverture des nouvelles adhésions en septembre en présentiel via 2 permanences dont la première a été difficile du fait du très grand nombre de personnes

Les inscriptions ont fortement sollicité les membres du bureau. Le prochain Conseil d'Administration (CA) aura pour objectif de définir les modalités de réinscriptions et inscriptions pour la saison 2022-2023.

❖ Evolutions dans l'encadrement et les séances

- Accueil de 4 stagiaires (en STAPS & CQP) qui sont formés par les encadrants et aident le club au quotidien
- Mobilisation des encadrants pour créer et renouveler les voies chaque mois
- 2 créneaux de team compétition par semaine regroupant jeunes et adultes

Les membres présents l'année précédente au sein de la team ont été reconduits. Pour les nouvelles places, un sélectif a été organisé en septembre 2021 par les coaches et la commission « compétition & formation » pour intégrer de nouveaux compétiteurs => forte dynamique autour de la compétition, il est à noter que 17 aspaliens étaient présents à la dernière compétition départementale, ce qui est un nombre important.

❖ **Poursuite du projet GrimpeCare**

Pour rappel, ce projet mis en place par le club est en collaboration avec l'hôpital d'Antony. Il a pour objectif de développer la pratique de l'escalade auprès des personnes atteintes d'un cancer, en post-traitement, pour les aider dans la reprise d'une activité physique. Les cours se sont poursuivis le lundi après-midi et lundi soir, en mélange avec les adultes débutants pour ce second créneau.

Dans le cadre de ce projet, une dominicale GrimpeCare a été organisée un samedi. Cette journée a permis de faire découvrir l'escalade auprès des soignants du service oncologie et patients. De beaux résultats ont été obtenus avec le recrutement de 4 nouveaux grimpeurs.

A ce jour, la dynamique perdure, l'hôpital d'Antony ayant demandé au club des flyers d'information sur le projet à distribuer aux patients ce qui permet d'avoir régulièrement de nouvelles demandes d'inscriptions.

2.3. Perspectives 2022

En 2022, le nombre de dominicales a augmenté pour passer à 1 par mois en moyenne (au lieu de 1 tous les 2 mois auparavant). Celles-ci restent conditionnées à la présence d'un encadrement (stagiaire, coach ou Responsable de Séance) ou au nombre suffisant de participants.

Il est à noter une forte aide des stagiaires pour encadrer les dominicales et un remerciement général leur est adressé.

En 2022, l'ASPALA accueille et organise la compétition régionale de difficulté sur sa Structure Artificielle d'Escalade (SAE) – cf. paragraphe 3.2.

Une réflexion est en cours sur la possibilité d'ouvrir des créneaux de jeunes pour le mercredi matin. Ceci dépendra notamment de la disponibilité d'un encadrant, le recrutement étant particulièrement difficile en Ile-de-France.

Enfin, Vincent SIMONINI et Charles DESFRANCOIS échangent avec l'association Pierre Kohlmann d'Antony dans l'optique d'un partenariat. C'est une association qui soutient les jeunes en difficulté et la volonté est de leur faire découvrir le sport.

Une journée découverte de l'escalade, encadrée par Philippe, va être organisée pour eux pendant la 1^e semaine des vacances scolaires.

3. Bilan moral et perspectives des commissions

3.1. Commission sorties escalade & alpinisme

❖ **Bilan 2021**

Au total, 9 sorties officielles ont été organisées par le club avec en tout 66 participants (soit environ 40 adhérents différents). L'année a été impactée par le COVID : moins de sortie qu'une année normale et obligation de diminuer le nombre de participants.

A titre comparatif, sur une année « normale », environ 120 adhérents différents participent aux sorties.

❖ Perspectives 2022

La liste des sorties réalisées puis à venir est présentée :

- Une sortie faite en janvier en cascade de glace (via Ligue-IdF)
- Quelques sorties annulées dans l'hiver à cause de la météo ou contraintes
- Volonté de sorties à Bleau en avril et mai
- Sortie du 26 au 29 mai sur le pont de l'ascension à Ailfroide - complet
- Week-end pentecôte en Bourgogne => cette sortie est normalement faite chaque année dans un objectif de partage et de convivialité avec beaucoup d'adhérents (environ 40 participants et 3 encadrants). Il est à noter que c'est une reprise, cette sortie n'avait pas pu être faite depuis 2019
- Sortie en Bourgogne mi-juin
- Sortie multi-activité (escalade canyon et via-ferrata) en août dans la vallée de la Durance – Non-complète
- Sortie en septembre dans les Alpes sur grande voie (week-end du 9-11 septembre) – Elle accueillera 8/10 participants avec un mixte d'autonomes et de débutants en grandes voies.

En complément, de ces dates, des sorties au viaduc des fauvelles vont s'adresser aux nouveaux autonomes pour avoir une première initiation à la falaise.

3.2. Commission formation et compétition

❖ Formation

En 2021, il est à noter que :

- 2 membres ont réussi la sélection pour faire la formation ERM (Equipe Régionale Montagne)
- 1 membre a obtenu le diplôme de président de jury national

D'ici juin 2022, en lien avec les coachs et initiateurs SAE, la commission va proposer des créneaux pour passer les passeports. Ces derniers sont importants, ils permettent de montrer le niveau d'un grimpeur s'il souhaite participer à une sortie ou grimper dans une autre salle d'escalade.

Il est rappelé en séance qu'un membre peut demander la prise en charge (généralement partielle) d'une formation pour lui. En échange, il devra motiver sa demande en expliquant en quoi celle pourra par la suite profiter au club.

❖ Compétition

L'année 2021 (de janvier à juin) a été très perturbée. En effet, de nombreuses compétitions ont été annulées en Ile-de-France (uniquement quelques sélectifs de jeunes blocs avec la participation d'un membre de l'ASPALA).

Fin 2021, le classement national des clubs est peu représentatif suite au faible nombre de compétitions. Dans les règles de classement, les résultats des 4 meilleurs hommes et femmes sont pris en compte.

En septembre 2021, la commission et les coachs ont organisé un sélectif pour finaliser la team compétition (les anciens membres ayant été reconduits).

Par la suite, sur les compétitions ayant eu lieu entre septembre et décembre 2021, l'ASPALA a été très représentée :

- Open de Massy avec 14 participants & 4 podiums
- Championnat départemental bloc avec 11 participants & 6 podiums
- Compétitions nationales : 3 Coupes de France et un Open national, avec 1 participant

Cette dynamique reste marquée sur le début d'année 2022 avec la participation à de nombreuses compétitions et des podiums :

- Open de bloc avec 6 participants & 1 podium
- Championnat régional de bloc avec 6 participants & 1 podium
- Championnat de France de bloc vétérans
- 2 Coupes de France de difficulté
- Championnat départemental de difficulté à Versailles et Issy-les-Moulineaux avec 20 participants & 12 podiums
- Challenge de Pierre avec 6 participants & 1 podium
- Challenge de rêve avec 1 podium

Sur la fin de l'année 2022 puis sur l'année 2023, la commission prévoit de :

- Etudier la séparation des cours compétition entre les jeunes et les adultes
- S'organiser pour continuer à envoyer les coachs aux compétitions

Enfin, un évènement majeur est à venir puisque le 7-8 mai 2022, l'ASPALA accueille le championnat régional de difficulté sur sa structure artificielle d'escalade. Ceci va impacter le club selon le planning ci-dessous :

- Démontage des voies du 25 avril au 4 mai : il est nécessaire de démonter toutes les prises, les nettoyer et les faire sécher
- Préparation de la salle le vendredi 7 mai au soir
- Encadrement et animation de la compétition (buvette, accueil...) tout le week-end

Pour organiser cela, le club va avoir de nombreux bénévoles ! Les membres sont invités à se mobiliser pour aider le club.

3.3. Commission SAE & Matériel

❖ Informations générales

La commission souhaite rappeler à tous quelques points de sécurité essentiels :

- L'utilisation des enrouleurs doit se faire en binôme obligatoirement
- La distance d'assurage : éviter d'être trop loin du mur ; en cas de chute, l'assureur est violemment projeté vers le mur
- L'assurage dynamique et le « mou » laissé : attention sur les points du bas, il n'en faut pas beaucoup
- Les moulinettes dans le grand dévers sont possibles mais le grimpeur doit être sur le brin qui passe dans les dégaines
- Double check systématique entre le grimpeur et l'assureur (nœud de 8 & appareil d'assurage)
- Une trousse de secours est mise à disposition pour le gymnase (une mallette) et les sorties (2 trousse complémentaires) – En cas d'accident, l'adresse du gymnase est notée sur le chariot !

D'autre part, il est rappelé que la gestion du matériel est stricte dans le club afin d'assurer son suivi, son usure et son bon état pour la sécurité et le prêt à tous. Les équipements sont contrôlés par les coachs tout au long de l'année.

Point de rappel, le contrôle et suivi du matériel personnel doit aussi être fait et rigoureux

⇒ En cas de doutes, les membres sont invités à demander à quelqu'un du club (encadrants, initiateurs ou commission SAE et matériel)

Enfin, la commission explique le rôle des Responsable de Séance (RS) :

- En cas d'indisponibilité des encadrants pour maintenir le créneau « adultes autonomes » ouvert, il faut alors des RS obligatoirement
- Le rôle du RS est essentiel pour s'assurer de la bonne application des règles et veiller à la sécurité tout au long de la séance
- Pour rappel, le RS qui surveille n'a pas le droit de grimper
Ainsi, quand il y a plusieurs RS (idéalement 3), ils peuvent grimper à tour de rôle

❖ Bilan 2021

Toutes les voies (sauf celles de niveau 7 et 8) ont été renouvelées par des ouvriers professionnels en septembre 2020 (avant fermeture de la SAE suite à la crise sanitaire). Depuis, plusieurs voies ont été changées grâce aux coachs.

De nouveaux volumes et prises ont été achetés par le club. Ils seront mis en place sur le mur de la SAE lors du renouvellement des voies en mai 2022 (voir perspective 2022).

Egalement, des plaquettes « ☺ » ont été posées sur les points relais permettant de protéger le mur en cas de frottement du relais.

Les enrouleurs automatiques nécessitent une révision tous les 2 ans : en 2021, le club a dû faire face à une problématique pour les envoyer. Ils étaient donc indisponibles pendant une période non-négligeable. A partir de l'année prochaine, un enrouleur partira plus tôt afin d'avoir toujours l'un des deux disponible.

❖ Perspective 2022

Suite à la compétition organisée le 7-8 mai, l'ensemble des voies va être renouvelé en mai 2022 (dont celles dans les niveaux 7 et 8). Par la suite, un tableau sera affiché sur le chariot du matériel afin que chacun donne son avis sur le niveau des voies => la commission appelle les membres à ne pas hésiter à l'utiliser !

L'année 2022 va être également être l'objet d'achat de matériel :

- Matériel pour les ouvriers afin de faciliter et sécuriser leur travail
- Matériel de sorties (3 jeux de cordes)
- Complément de kit alpinisme à venir afin d'en avoir 4 au total

3.4. Commission jeunesse

❖ Bilan 2021

Comme pour les adultes, les activités de grimpe ont été perturbées pour les jeunes lors du 1^{er} semestre 2021 suite à la crise sanitaire (interdiction de cours en intérieur).

Afin que les jeunes puissent continuer de grimper, les coachs et bénévoles du club ont proposé 6 sorties en avril à Wissous (limitation des déplacements à 10km). Malheureusement, la grande sortie jeune en montagne à la pentecôte 2021 a dû être annulée pour la seconde année consécutive.

La rentrée 2021 s'est faite normalement et comme depuis quelques années, le nombre de jeunes au sein du club est en forte croissance. Le club propose aujourd'hui plusieurs cours de plusieurs âges et niveaux.

En novembre 2021, la commission a organisé une réunion d'information pour les parents au gymnase afin de présenter le club et le programme de l'année.

❖ **Perspectives 2022**

La reprise pour la saison 2021-2022 se déroule « normalement » (hormis pass sanitaire). Ceci permet depuis septembre et jusqu'à juin 2022 de pouvoir proposer aux jeunes :

- 5 stages pendant les vacances (comprenant chacun 4 demi-journées de grimpe)
- 3 sorties à la journée
- 1 sortie sur plusieurs jours à l'ascension

La commission rappelle que d'ailleurs un stage jeune sera organisé aux vacances de Pâques, il reste encore 6 ou 7 places disponibles pour toutes les catégories d'âge.

La réunion d'information auprès des parents sera également organisée à la rentrée 2022, l'objectif est qu'elle soit plutôt en octobre.

3.5. Commission communication

❖ **Bilan 2021**

La commission communication gère l'ensemble des sujets liés au site internet, aux réseaux sociaux,

- Gestion des réinscriptions et inscriptions pour la saison 2021-2022
- Mise à jour du contenu sur le site interne et les réseaux sociaux
- Amélioration de la qualité, fluidité et rendu du site web

❖ **Perspectives 2022**

- Etre plus dynamique sur les réseaux sociaux et définir les règles de postage afin que plusieurs bénévoles puissent publier
- Continuer à améliorer le site internet et suivre sa conformité RGPD
- Migration vers Office 365 pour le bureau, le conseil d'administration et les commissions
- Mise à jour des formulaires des ré-adhésions et adhésions pour la saison 2022-2023

3.6. Commission évènementielle

❖ **Bilan 2021 :**

Comme pour toutes les commissions précédentes, le 1^{er} semestre 2021 a été fortement perturbé, la crise sanitaire ne permettant pas l'organisation d'évènements conviviaux et rassemblant un groupe conséquent de membres.

En septembre 2021, le club a pu organiser la soirée des bénévoles (après annulation de celle en 2020). Pour rappel, celle-ci a pour objectif de remercier tous les bénévoles pour leur aide au club au travers d'une session de grimpe et d'un repas

La saison 2021-2022 a débuté dans la convivialité avec l'organisation de :

- Un pot de rentrée pour tous les membres

- Une journée découverte en novembre pour faire découvrir le club et ses activités (les deux précédentes, en mars et juin, avaient dû être annulées pour cause de crise sanitaire)

❖ **Perspective 2022**

Lors de l'année 2022, l'objectif est de pouvoir continuer à organiser les divers événements de convivialités pour les membres du club :

- Réalisation de la soirée des bénévoles en juin 2022
- Co-organisation de la compétition en mai
- Co-organisation du week-end de pentecôte de l'ASPALA
- Organisation de plusieurs pots d'ici décembre

Des journées découvertes seront également organisées en 2022 : une première aura lieu en juin, une seconde restera à être arbitrée au second semestre 2022.

4. Bilan financier

4.1. Année 2021

❖ **Rappel des éléments de compréhension**

L'année 2021 a été impactée par la pandémie. Les salariés ont été placés en chômage partiel jusqu'en juillet 2021. Ceci a permis de compenser une partie de perte financière.

Pour la saison 2021-2022, 405 adhérents ont été validés.

Lors des ré-adhésions 2021-2022, le club a proposé une réduction COVID exceptionnelle (80€ jeunes et 110€ adultes) afin de compenser l'absence de grimpe sur la saison 2020-2021. Les membres de la saison 2020-2021 ne souhaitant pas ré-adhérer pour celle de 2021-2022 ont également pu faire la demande pour un remboursement, soit un total de 2 640€ remboursés.

Les membres 2021-2022 ont également eu la possibilité d'en faire don au club. Au total, c'est 6 321€ de dons que le club a pu récupérer. Des subventions en plus qui ont permis d'augmenter le volume d'heure de Philippe et de mettre en place des cours supplémentaires

❖ **Bilan financier 2021**

Le bilan 2021 se conclut par un excédent de 12 676€, soit un montant de 83 337€ en caisse à fin d'année.

Pour rappel, le budget prévisionnel était de -31 266€. Il avait été établi avec beaucoup d'incertitudes (nombre de ré-adhésions et adhésions, année « normale » ou non, montant des remboursements demandés...).

En détail, les charges s'élèvent à 103 593€ et concernent principalement :

- Les licences FFME
- Le personnel (salaires, charges et prestations)
- L'achat de matériel
- La vie du club : frais généraux, communication et compétition

Les produits s'élèvent à 116 269€ et concernent principalement :

- Les adhésions
- Les dons
- Le chômage partiel
- L'obtention de plusieurs subventions :

- Celle de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour l'emploi de Jérémie qui a été reconduite (5 000€)
- Celle pour les Projets Sportif Fédéraux (PSF) par la FFME (4 000€)
- Celles de la mairie d'Antony (7 000€) et de la région (1 600€)

Pour rappel, les sorties sont équilibrées avec le paiement des participants.

Cet écart entre le budget prévisionnel et le réalisé s'explique par des écarts sur:

- Les salaires => le club a reçu des aides complémentaires en plus (subvention et chômage partiel)
- Les frais de sortie ont été moins élevés
- Le club a obtenu plus de subvention (ANS et Région notamment)
- Le club a acheté moins de matériel
- Des dépenses inférieures que prévues pour les formations et compétitions
- Aucune prestation pour la réouverture des voies n'a été achetée => ceci a été fait par les salariés

Un adhérent présent demande si l'ASPALA loue la SAE auprès de la mairie et s'il est possible d'ouvrir autant de créneau que voulu.

L'ASPALA ne loue pas le mur auprès de la mairie d'Antony. Cette dernière a sélectionné l'ASPALA pour utiliser la SAE gratuitement. En échange, l'ASPALA gère le mur et organise des évènements (principalement les journées découvertes).

Ainsi, il est possible pour l'ASPALA d'ouvrir autant de cours que souhaité sans surcout. Ceci dépend par contre de la disponibilité du mur puisque celui-ci est utilisé par les collèges notamment.

❖ Votes en séance pour :

- L'approbation des comptes 2021 : approbation à l'unanimité
- L'affectation de l'excédent 2021 en « report à nouveau » 2022 : approbation à l'unanimité
- Le quitus du trésorier : approbation à l'unanimité

4.2. Budget prévisionnel 2022

❖ Base de prévision :

Afin de réaliser le budget 2022, plusieurs hypothèses ont été prises en compte :

- L'augmentation du nombre d'adhérents à 440
- Les subventions de l'ANS (7 000€), la mairie d'Antony (10 000€) et de la FME (4 000€)
- Augmentation des dépenses d'encadrement (nouveaux créneaux & heures d'ouvertures pour de nouvelles voies)
- Prévision d'achat de matériel pour la SAE et les sorties (cordes, renouvellement des voies de la SAE après la compétition de difficulté régionale...)

Egalement, avec la validation par le conseil d'administration au préalable, le bureau propose de maintenir la cotisation pour la saison 2022-2023 à 250€ et de reconduire les réductions :

- Réduction antoniens à -30€
- Réduction réinscription à -30 €
- Réduction familles : 2 personnes, -10€ / 3p, -15€ / 4p, -20€ / 5p et plus, -25€

Il propose un surcoût de 30€ pour les membres de la Team compétition qui ont deux cours par semaine.

Il est à noter que la réduction et le remboursement COVID ne sont pas renouvelés. Elles ont été proposées en septembre 2021 suite à saison 2020-2021 très perturbée, ce qui n'a pas été le cas pour la saison 2021-2022.

Une question est posée en séance afin de demander pourquoi la subvention ANS est reconduite sur l'année 2022 alors qu'elle n'était pas prévue 2021.

Le trésorier explique que c'est parce que l'engagement obtenu est reconduit sur plusieurs années, avec une baisse progressive du montant de la subvention.

Un membre demande si l'analyse est faite en année civile ou en année scolaire ? Pourquoi ?

Le trésorier explique c'est en année civile, ceci est imposé par la Mairie d'Antony.

Le bureau rappelle en séance que les subventions sont une aide importante pour le club afin de le faire vivre activement tout en ayant un budget équilibré.

Il rappelle qu'en échange ceci implique un travail important pour chaque demande de subvention. En effet, en amont, le bureau monte un dossier afin de motiver la demande et démontrer le projet associé. Ensuite, l'année suivante, le bureau réalise un compte-rendu expliquant en quoi la subvention a permis de réaliser le projet et démontrant le budget final

❖ **Budget 2022**

Le budget 2022 prévoit un déficit de 4 000€, donnant 79 337,99 € en caisse en fin d'année pour le club. Les charges et produits sont reportés de façon semblable à l'année précédente, tout en tenant des hypothèses formulées précédemment.

❖ **Votes en séance pour :**

- Le montant de la cotisation 2022-2023 à 250€ pour les jeunes et adultes, avec les réductions citées précédemment (-30€ pour les antoniens, -30€ pour les réinscriptions et entre -10 à -25€ pour les familles en fonction du nombre d'adhérents) cumulables et le surcote de 30€ pour la team compétition : Approbation à l'unanimité
- Le budget prévisionnel 2022 : Approbation à l'unanimité

5. Election des nouveaux membres du conseil d'administration

❖ **Rappel des éléments avant le vote**

4 membres souhaitent démissionner du Conseil d'Administration (CA) et également des commissions ou du bureau le cas échéant :

- Olivier BONNEMAISON (ainsi que de la commission sortie escalade et alpinisme)
- Magali PONS (également du poste de présidente)
- Mathilde GROS (également du poste de secrétaire)
- Thierry SERIN (également des commissions sortie escalade et alpinisme et SAE et matériel)

L'assemblée générale est momentanée interrompue afin de remercier Magali PONS pour son investissement au sein du club depuis plusieurs années.

4 adhérents ont proposé leur candidature pour entrer au CA :

- Sandra CHIRCK
- Aline KALSZTEIN
- Sylvain LECAMP
- Pauline ROCROY

Conformément à ce qui avait été annoncé dans la convocation à l'assemblée générale, les candidatures avec les professions de foi ont été transmises par email à l'ensemble des membres du club par email.

❖ **Votes en séance pour l'intégration au CA de :**

L'ensemble des candidats ont été élus à l'unanimité et rejoignent donc le conseil d'administration.

La présidente et la secrétaire ayant démissionnés restent en poste jusqu'au prochain conseil d'administration où un.e président.e et un.e secrétaire seront élus. Celui-ci sera organisé la semaine du 9 mai.

6. Questions diverses

Un accident est arrivé dans le cadre de la pratique de l'escalade au collège. Celui-ci semble être dû à un défaut d'encordement par le grimpeur. Un parent questionne sur ce qui est fait pour assurer la sécurité des enfants au sein du club.

La corde concernée dans le cadre de l'accident a été mise de côté par le club.

Cet accident est arrivé dans le cadre scolaire, où les pratiques sont dans un contexte différent de celles du club. Ce dernier ne peut pas juger des pratiques et des conditions de l'accident, il n'était pas présent.

Il est rappelé que la sécurité est l'affaire de tous.

Le nœud de 8 qui est enseigné par les coachs aux enfants et adultes ne peut pas lâcher. Egalement, tous les coachs ont mis en place et imposé le double-check et contrôle entre les enfants pour garantir le bon encordement et assurage.

Le bureau, le conseil d'administration et les coachs relèvent un point positif important : le club a été prévenu très vite afin de suivre et contrôler les éléments liés aux prérogatives de l'ASPALA si besoin.

Plus d'autres questions n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Le procès-verbal de l'assemblée général est signé par les membres du bureau

Magali PONS
Présidente de l'ASPALA



aspala
antony escalade
Association loi 1901 affiliée à la FFME
www.aspala.fr
Siret : 795 103 464 00017

Mathilde GROS
Secrétaire de l'ASPALA



aspala
antony escalade
Association loi 1901 affiliée à la FFME
www.aspala.fr
Siret : 795 103 464 00017